

MILBÉMYCINE OXIME / PRAZIQUANTEL VIATRIS 12,5 mg / 125 mg

Comprimés pelliculés pour chiens pesant au moins 5 kg

Notice d'emploi simplifiée à destination du propriétaire de l'animal

À retenir avant toute administration

Peser précisément le chien. Administrer la dose pendant ou après le repas, en une prise par voie orale. Ne pas utiliser chez un chien pesant moins de 5 kg.

1. À quoi sert ce médicament ?

Ce médicament associe la milbémycine oxime et le praziquantel. Il est utilisé chez le chien pour traiter certaines infestations mixtes par des vers plats et des vers ronds.

- Vers plats : *Dipylidium caninum*, *Taenia* spp., *Echinococcus* spp. et *Mesocestoides* spp.
- Vers ronds : *Ancylostoma caninum*, *Toxocara canis*, *Toxascaris leonina* et *Trichuris vulpis*.
- Autres parasites ciblés : *Crenosoma vulpis*, *Angiostrongylus vasorum* et *Thelazia callipaeda*, selon des protocoles particuliers définis par le vétérinaire.
- Le produit peut aussi être utilisé pour prévenir la dirofilariose due à *Dirofilaria immitis* lorsqu'un traitement contre les cestodes est nécessaire au même moment.

Prévenir les réinfestations

En cas de *Dipylidium caninum*, il faut également lutter contre les puces et les poux. Il est recommandé de prendre en compte tous les animaux du foyer et le contexte parasitaire local.

2. Quelle dose administrer ?

Dose minimale recommandée : 0,5 mg de milbémycine oxime et 5 mg de praziquantel par kg, en une prise unique par voie orale.

Poids du chien	Quantité à administrer
5 à 25 kg	1 comprimé
Plus de 25 à 50 kg	2 comprimés
Plus de 50 à 75 kg	3 comprimés

Pour un chien de plus de 75 kg, demander au vétérinaire ou au pharmacien comment associer les présentations afin d'obtenir la dose correcte.

3. Comment administrer le comprimé ?

- 1 Peser le chien aussi précisément que possible.
- 2 Donner la quantité indiquée pendant ou après le repas.
- 3 Le comprimé est aromatisé et peut être pris spontanément. Sinon, le placer directement dans la gueule ou dans une petite quantité d'aliment.
- 4 Vérifier que la totalité de la dose a été avalée.

4. Quand ne pas utiliser ce médicament ?

- Chez les chiens pesant moins de 5 kg.
- En cas d'allergie connue à la milbémycine oxime, au praziquantel ou à un excipient.
- Chez un chien sévèrement affaibli ou présentant une atteinte rénale ou hépatique sévère, sauf décision du vétérinaire.

5. Précautions particulières chez le chien

- Chez les chiens de race Colley ou apparentée, respecter strictement la dose : leur marge de sécurité peut être plus faible.
- Dans les zones de dirofilariose ou après un voyage dans une zone à risque, consulter un vétérinaire avant le traitement afin d'exclure une infestation par *Dirofilaria immitis*.
- Le traitement n'est pas recommandé chez un chien présentant de nombreuses microfilaires circulantes sans avis vétérinaire.
- Les comprimés sont aromatisés : les conserver hors de portée des animaux pour éviter une ingestion accidentelle.

6. Précautions pour la personne qui administre le produit

- Conserver et administrer les comprimés hors de la vue et de la portée des enfants.
- En cas d'ingestion accidentelle, demander immédiatement conseil à un médecin et lui montrer la boîte ou cette notice.
- Se laver les mains après utilisation.

7. Gestation, lactation et interactions

Le médicament peut être utilisé chez les chiennes gestantes ou allaitantes et chez les chiens reproducteurs.

Aucune interaction n'a été observée avec la sélamectine à la dose recommandée. Une prudence particulière est toutefois nécessaire en cas d'association avec d'autres lactones macrocycliques. Signaler tous les traitements en cours au vétérinaire ou au pharmacien.

8. Effets indésirables possibles

Les effets suivants ont été rapportés très rarement après administration de l'association milbémycine oxime / praziquantel :

- réaction d'hypersensibilité ;
- abattement ou léthargie ;
- troubles de la coordination ou tremblements musculaires ;
- vomissements, diarrhée, baisse d'appétit ou salivation excessive.

Quand consulter rapidement ?

Contactez un vétérinaire en cas de difficultés respiratoires, tremblements marqués, troubles neurologiques, vomissements répétés, pâleur des muqueuses ou dégradation rapide de l'état général.

9. Schémas particuliers : uniquement sur conseil professionnel

- Pour *Angiostrongylus vasorum* : la milbémycine oxime est généralement administrée 4 fois à une semaine d'intervalle. La poursuite du protocole peut nécessiter un produit monovalent.
- Pour *Thelazia callipaeda* : deux administrations de milbémycine oxime à 7 jours d'intervalle peuvent être nécessaires.
- Pour la prévention de la dirofilariose : le schéma dépend du risque géographique, des voyages et du statut parasitaire du chien.

10. Surdosage

Aucun signe spécifique supplémentaire n'a été observé au-delà des effets indésirables possibles. En cas de prise excessive ou accidentelle, contacter un vétérinaire et conserver l'emballage.

11. Conservation et élimination

- Conserver dans l'emballage d'origine afin de protéger de l'humidité.
- Aucune condition particulière de température n'est requise.
- Ne pas utiliser après la date de péremption.
- Ne pas jeter dans les égouts, les cours d'eau ou les ordures ménagères. Utiliser le circuit de collecte des médicaments non utilisés.

12. Composition et présentation

Substances actives par comprimé : milbémycine oxime 12,5 mg et praziquantel 125 mg.

Aspect : comprimé pelliculé biconvexe, ovale, brun pâle jaunâtre et tacheté.

Excipients : cellulose microcristalline, lactose monohydraté, povidone K30, croscarmellose sodique, silice colloïdale anhydre, arôme viande, levure déshydratée, stéarate de magnésium, hypromellose, talc, propylèneglycol et arôme foie.

13. Informations réglementaires

Titulaire de l'autorisation	KRKA, d.d., Novo mesto, Slovénie
Numéro d'AMM	FR/V/3526401 7/2021
Présentation liée à cet EAN	Boîte de 1 plaquette de 2 comprimés pelliculés sécables
EAN / GTIN	3838989783761
Conditions de délivrance	Le RCP officiel indique : médicament vétérinaire soumis à ordonnance, sauf pour certaines présentations. Vérifier les conditions applicables au conditionnement auprès de l'officine.

Source et portée : synthèse établie à partir du RCP officiel ANMV mis à jour le 4 juillet 2025 et de la base européenne des médicaments vétérinaires. Elle ne remplace pas la notice réglementaire de la boîte, l'étiquetage ni les conseils du vétérinaire ou du pharmacien.